



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 31/05/2021

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **30**
Annonce No **21-72491**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

CA Nîmes Métropole, rue du Colisée - Colisée, 30947, Nîmes, F, Téléphone : (+33)
4 34 03 57 00, Courriel : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr, Code
NUTS : FRJ12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non
restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestations exceptionnelles d'exploitation du haut de quai des
Déchèteries de Nîmes Métropole
Numéro de référence : 21S011JLC

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Ces prestations ont pour objet principal l'exploitation des déchèteries en régie en remplacement ou en complément des agents titulaires de la collectivité. Ces prestations ont pour objet : - De se substituer aux services fournis par les agents titulaires de la fonction publique territoriale dans le cadre d'une absence programmée ou d'une défaillance (cas majoritaire); - De compléter les effectifs dans le cadre d'un surcroît d'activité temporaire ou de mesures d'accès restreintes ou exceptionnelles : filtrage des accès en période de crise sanitaire par exemple ou point de collecte ponctuel (cas minoritaire). Les prestations comprennent l'exploitation globale du haut de quai des sites : personnel assurant les prestations quotidiennes ainsi que toutes les sujétions rattachées (déplacement jusqu'au lieu d'exercice des prestations, équipement en EPI, restauration, etc.)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 1 200 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le périmètre du présent marché comprend principalement les six déchèteries du territoire dont le haut de quai est actuellement exploité en régie.

II.2.4) Description des prestations : Ces prestations ont pour objet principal

l'exploitation des déchèteries en régie en remplacement ou en complément des agents titulaires de la collectivité. Ces prestations ont pour objet : - De se substituer aux services fournis par les agents titulaires de la fonction publique territoriale dans le cadre d'une absence programmée ou d'une défaillance (cas majoritaire); - De compléter les effectifs dans le cadre d'un surcroît d'activité temporaire ou de mesures d'accès restreintes ou exceptionnelles : filtrage des accès en période de crise sanitaire par exemple ou point de collecte ponctuel (cas minoritaire). Les prestations comprennent l'exploitation globale du haut de quai des sites : personnel assurant les prestations quotidiennes ainsi que toutes les sujétions rattachées (déplacement jusqu'au lieu d'exercice des prestations, équipement en EPI, restauration, etc.) Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euros pour la période initiale et pour les 3 période de reconduction. . Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros.HT, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance et ses modalités de versement et de remboursement sont définis au CCAP.

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Les prix unitaires sont révisables dans les conditions fixées au CCAP. Le paiement sera effectué en une fois après constatations du service fait, ou, si l'exécution des prestations est supérieure à 1 mois, sous la forme d'acomptes mensuels correspondant aux prestations réalisées et après constatation du service conformément à chaque bon de commande émis. financement assuré par le budget annexe OM no 5 de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, section fonctionnement, sous forme de fonds propres

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 200 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du samedi 25 septembre 2021 ou à compter de la notification de l'accord-cadre à son titulaire si celle-ci postérieure. L'accord-cadre peut être reconduit trois fois par période successive de 1 an portant le marché à une durée maximale 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : oui

Description des options : Les prestations objet de la présente consultation pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R2122-7 du code de la commande publique. Les conditions d'exécution de ce nouveau contrat seront précisées à l'article 1.1 du C.C.A.P. le marché peut être reconduit 3 fois par période de 12 mois. Le présent marché comprend également des clauses de réexamen prévues au CCAP.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : • DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant • Ou, en cas de candidature classique o Lettre de candidature :  Remplir le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019 ou utiliser un format libre  Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance) o Déclaration sur l'honneur :  Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019) ;  Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : • DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant • Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire

DC2 mis à jour le 1^{er} avril 2019). Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

En cas de groupement, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire du groupement soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R 2142-24 du Code de la Commande Publique Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

1.e.r juillet 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 1.e.r juillet 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires. La Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, afin d'accompagner les candidats dans la mise en œuvre pratique des dispositions administratives de la consultation, a mis en place une assistance téléphonique. Les candidats trouveront ainsi, en appelant le numéro indiqué ci-dessous, une assistance destinée à faciliter leur accès et leur réponse à une consultation au regard d'éventuelles difficultés pratiques. Les candidats demeurent seuls responsables de la constitution et de la remise de leur pli via le profil acheteur. Numéro d'assistance : 04 30 06 79 40 Horaires : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14 heures - 17 heures Les candidats ont la possibilité de visiter eux-mêmes et par leurs propres moyens la déchèterie pendant les horaires d'ouverture de celle-ci selon les modalités indiquées dans le règlement de la consultation Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite via le profil acheteur à l'adresse URL suivante : www.marches-securises.fr Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée. Le candidat transmettra électroniquement son offre par le biais de fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cadre d'une seule enveloppe et dont les spécifications sont fixées à l'article 6.2.1 du Règlement de la consultation. L'Offre est transmise en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27. Les candidats qui le souhaitent peuvent, dès le stade de la remise des plis, signer électroniquement l'acte d'engagement selon les modalités définies à l'article 7.2 du présent règlement de la consultation. Copie de sauvegarde : Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention copie de sauvegarde ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle devra parvenir à Nîmes Métropole avant la date et l'heure limites indiquées sur le présent règlement, et sera ouverte dans les conditions fixées à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde (programme informatique malveillant, candidature ou offre reçue de façon incomplète, hors délais suite à aléas de transmission ou impossibilité d'ouverture par l'acheteur public — sous réserve que la transmission du pli ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres). Adresse de dépôt / d'envoi de la copie de sauvegarde : Communauté d'agglomération de Nîmes

Métropole Direction de la Commande Publique Colisée 2 - 1^{er} étage 1 rue du Colisée 30947 Nîmes Cedex 9 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17 heures

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de NÎMES, 16 av Feuchères CS 88010, 30941, Nîmes, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de NÎMES, i, rue du Colisée - Colisée II, 30947, Nîmes, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37, Courriel : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

31 mai 2021

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **2360**

Numéro d'engagement juridique : **20002639FE**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24300064300045

Libellé de la facture : CA Nîmes Métropole Direction des Finances Colisée 2 - 2e étage 1 rue du Colisée, F-30947 Nîmes Cedex 9.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 1.e.r juillet 2021

Objet de l'avis : prestations exceptionnelles d'exploitation du haut de quai des déchèteries de nîmes métropole

Nom de l'organisme : CA Nîmes Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun